

Association ALAMER



<http://alamer.fr>

# Faisons le point **14**



*Chers adhérents, chers visiteurs du site Internet <http://alamer.fr>, Mesdames & messieurs, Après de long mois de silence (et non d'inactivité) nous souhaitons renouer avec l'envoi mensuel de notre bulletin de liaison. Si ce numéro est volontairement réduit, nous misons sur la régularité et entendons bien être, chaque mois, au rendez-vous. Merci de votre accueil, bonne lecture et n'hésitez pas à nous faire retour.*

*Je souhaite tout d'abord vous faire part des actions menées ces derniers mois.*

*L'intégration continue est en place. Un article au verso explique les avantages d'une telle disposition. Cette modification a nécessité beaucoup de travail car l'ensemble de l'architecture technique de nos sites Internet a été impactée. Il reste quelques réglages cependant l'essentiel est réalisé.*

*En parallèle de la mise en place de l'intégration continue nous avons mené une réflexion puis une action de rationalisation de l'ensemble de nos sites Internet et de nos bases de données. Simplification technique ET réduction des coûts sont les deux avantages de cette action. Je souhaite renouveler ici notre confiance en notre*

*prestataire historique **1AND1** avec lequel nous travaillons depuis la fondation de l'association il y a plus de six ans maintenant.*

*L'ajout des groupements. C'est une particularité de la marine de guerre que de regrouper des unités dans un groupement. Force L, Force X, Y ou encore Z, division ou escadre en sont des exemples. Les groupements ce sont également des convois regroupant essentiellement des bâtiments de commerce avec un ou des bâtiments de guerre. Vous trouverez sur <http://alamer.fr> la prise en charge des groupements.*

*La prise en charge d'un fichier nominatif de plus de 15 000 marins. Ce travail est conséquent et va grandement enrichir notre fond. Au delà du nombre de marins de notre base qui va doubler, ce ne sont pas moins de XXX embarquements sur XXX bâtiments différents. Cette intégration devrait être réalisée lors du premier trimestre 2013 et fera l'objet d'un « Faisons le point » dédié.*

*Je vous remercie de votre attention, amicalement,  
Benoît Boulanger  
[president@alamer.fr](mailto:president@alamer.fr)*

## Octobre 2012

Un bref rappel... Lors de la création de l'association - et donc du site Internet - nous avons fait le choix de deux bases de données totalement distinctes.

La première étant utilisée pour les ajouts, modifications et suppressions des informations recueillies, la seconde étant utilisée par le site Internet lui-même <http://alamer.fr>. Ce choix présentait l'avantage de « protéger » notre base de données d'éventuels problèmes liés au site Internet. Depuis plus de six ans maintenant, notre maîtrise technique s'est évidemment accrue (même si nous avons du travail et des projets pour ALAMER...), notre confiance en notre prestataire technique s'est renforcée, bref nous avons supprimé la première base



## Zoom sur l'intégration continue

de données (ajouts, mises à jour & suppressions) pour ne conserver que celle utilisée pour présenter notre fond.

Ainsi, dès qu'une mise à jour est réalisée, dès qu'un ajout est fait, ils sont visibles sur <http://alamer.fr>.

En supprimant la mise à jour manuelle nous gagnons un temps précieux et mettons à disposition l'information dès son ajout. Il nous est très important de proposer un site réactif et à jour de toutes les dernières modifications. Évidemment, ce grand changement n'est pas exempt de (petits) problèmes techniques que vous pourriez rencontrer ça ou là. Merci de nous en faire retour si cela est possible.

### Et demain...

Nos travaux suivent trois axes. Tout d'abord nous portons l'essentiel du travail sur l'ajout et la mise à jours de données existantes. Merci à toutes celles et ceux qui nous apportent photographies et textes. Puis nous œuvrons sur l'amélioration du site, améliorations dites tech-

niques, ce qui conduit à un site Internet plus performant, plus réactif.

Enfin, dernier point, nous travaillons au futur : développement d'un site Internet pour mobiles, avertissement de modification de la page d'un parent, etc.



### Les indicateurs...

Nombre de fiches de marins	15 311
Nombre de fiches d'unités	1 804
Nombre de fiches d'opérations	33
Nombre de fiches de monuments	3